

## *Étude du bassin du Mékong*

LE 19 OCTOBRE 1959, à Pnom-Penh (Cambodge), le Canada a signé avec les gouvernements de la Thaïlande, du Cambodge, du Laos et du Sud-Vietnam un accord relatif à la participation du Canada à une étude de l'ensemble du bassin du fleuve Mékong. Ces pays du Sud-Est asiatique sont membres du Plan de Colombo, et c'est dans le cadre de ce plan que le Canada leur apportera son aide.

Le rôle du Canada consistera à faire au coût d'environ \$1,300,000, le relevé aérien et la cartographie du bas Mékong et de certains de ses affluents.

Le Mékong est un des plus grands fleuves du monde. Comme plusieurs autres grands cours d'eau du Sud et du Sud-Est asiatiques, il prend sa source dans les neiges du Tibet. Il traverse, sur 2,800 milles, le Tibet oriental, le Yunnan (Chine), la Birmanie, le Laos, la Thaïlande, le Cambodge et le Vietnam et se déverse dans la mer de Chine méridionale.

En 1951, la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient effectua une série d'enquêtes et d'études sur le Mékong, afin de déterminer l'importance des bienfaits qu'apporterait aux États riverains l'aménagement du fleuve: régularisation du débit, irrigation, électricité, amélioration de la navigation. Les études de la Commission portèrent sur une partie du bassin du fleuve comprise dans le Laos, la Thaïlande, le Cambodge et le Vietnam et couvrant 235,000 milles carrés, soit une superficie comparable à celle de la province de Saskatchewan. C'est cette région que l'on appelle communément le bas Mékong.

En 1957, l'Administration de l'assistance technique des Nations Unies, à la demande formelle des États riverains, chargea le lieutenant-général Raymond A. Wheeler de diriger sur place des études et des enquêtes relatives à un certain nombre de projets formulés par la Commission en vue du développement économique du bas Mékong. La mission Wheeler présenta son rapport en janvier 1958. Elle estimait qu'il y avait lieu, avant d'entreprendre quelques travaux que ce fût (comme la construction de barrages), de procéder à de plus amples enquêtes et au rassemblement de données techniques de base. Elle recommandait en conséquence un programme quinquennal de planification, qui devait coûter environ \$9,200,000, comportant levés aérophotogrammétriques, levés géodésiques, observation hydrologique, étude des sols. Les États intéressés, membres du Comité de coordination des enquêtes sur le bassin du bas Mékong, approuvèrent le rapport de la mission Wheeler.

Un certain nombre de pays et d'organismes internationaux ont accepté de prendre part à l'exécution du programme proposé par la mission Wheeler. Les États-Unis engageront \$2,200,000 dans des opérations de mesurage du fleuve et de coordination des mesurages hydrologiques et de débit. La France a donné environ \$140,000 pour l'achat d'instruments hydrologiques. La Nouvelle-Zélande